



# Saint Sulpice le Dunois

Magazine

semestriel d'informations municipales

n° 57

JANVIER 2018



1 000 € récoltés au profit du téléthon  
lors du marché de Noël



Marché de Noël le 9/12/17



Rentrée des classe le 4/09/17



Décorations de Noël



Salle d'activités



## MAGAZINE n° 57 - JANVIER 2018- SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
L'agenda des élus	4
Les dossiers du Conseil	5 à 8
CTMA Creuse Aval	9
Concours communal de fleurissement 2017	10 à 11
Le Devoir de Mémoire	12
Concert Chant et Piano	13
Stage public de formation vocale	13
Chorale Vocalise en concert à l'église	13
C.C.A.S : colis de Noël pour nos aînés	14 à 15
Décorations de Noël	15
Du côté des écoles	16 à 18
Le bon voisinage	18
Pêche	19
Le glyphosate / Le greffage en écusson	20
Jardin partagé	21
Association "Les Bout'Choux Dunois"	22
Bibliothèque communale	23
Comité des Fêtes	24 à 25
Le Club de l'Amitié	26
Dynamy Club / Atelier Terre Dunoise	27
ACCA	28
Etat civil	29
Infos pêle-mêle	29 à 30
Santé urgences	31
Mots croisés (Claude Barcat)	31
La Mairie à votre service	32
Infos diverses	32



# Le Mot du Maire

L'année 2017 est derrière nous. Elle restera marquée par le chambardement politique résultant des élections présidentielles et législatives d'une part et d'autre part par la lutte des salariés de GMetS que nous avons soutenue. 157 emplois sur 277 sacrifiés sur l'autel de la rentabilité et des profits.

Le plan de revitalisation de la Creuse proposé par le Président de la République aux élus auquel votre Conseil Municipal a fait une contribution est source d'espoir pour notre département.

Pour la Commune, 2017 c'est la réalisation des travaux de rénovation énergétique et de mise aux normes d'accessibilité pour la Mairie, l'Ecole, la Cantine et le logement. L'ensemble des utilisateurs, enfants, enseignants, employés communaux apprécie la fonctionnalité et le confort des locaux.

Prochainement, aura lieu l'inauguration officielle.

L'autre chantier important concernant la télégestion du réseau d'adduction d'eau est toujours en cours.

La rénovation de la salle polyvalente programmée pour 2017 a débuté seulement début décembre, elle se déroulera donc sur l'année 2018.

Pour les investissements 2018, 3 chantiers ont été validés par le Conseil Municipal, sous réserve d'obtenir les subventions sollicitées :

- acquisition et aménagement de la maison Gouhannet pour réaliser une médiathèque troisième lieu et une maison des associations pour permettre de mieux mener l'action culturelle et sociale ;
- travaux de rénovation et accessibilité à l'Auberge ;
- enfouissement du réseau électrique basse tension et éclairage en profitant des travaux d'ERDF pour la moyenne tension.

Le présent magazine vous rend compte des initiatives de la municipalité et des associations communales qui contribuent au dynamisme de la Commune.

Je remercie et félicite tous les acteurs qui ont contribué à l'organisation et à l'animation des différentes manifestations qui fortifient le bien vivre ensemble.

Bonne lecture de notre magazine et remerciements à tous ceux qui ont participé à sa réalisation.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2018 et vous présente mes meilleurs vœux pour vous et vos proches.

Le 15 janvier 2018, Gérard Delafont

En raison du déroulement des travaux de rénovation de la salle polyvalente, la cérémonie des vœux 2018 n'aura pas lieu. Rendez-vous pour les vœux 2019 dans une salle rénovée.



# L'agenda des élus

## JUILLET

- 17-Conseil Municipal
- 24-Réunion Vice-Présidents ComCom La Souterraine
- 27-Repas Municipalité à l'Auberge
- 28-Inauguration salle d'activités LAFAT

## AOÛT

- 6-Concert Chant et Piano à l'église
- 10-Commission jeunesse ComCom. Dun le Palestel
- 14-15 Saint Sulpice en fête
- 16-Expertise Groupama fontaine Les Velledries
- 21-Rencontre habitants à Grand Prat
- 26-Comice Agricole Dun le Palestel
  - Mariage Carine TRIBOUILLOIS/Régis GAILLARD
- 29-Commission de sécurité circuit des belles : La Celle/St Sulpice

## SEPTEMBRE

- 04-Com-Com La Souterraine Ateliers compétences
- 08-Ouverture des plis du marché de travaux salle polyvalente
  - AG Dynamy Club
- 11-Bureau association La Palette Dun le Palestel
  - Commission appel d'offres marché de travaux salle polyvalente
- 12-ComCom Ateliers compétences La Souterraine
- 14-Appel d'offres ComCom
  - Marché de travaux salle la Palestel La Souterraine
  - Réunion Vice-Présidents
  - Réunion publique GM et S' La Souterraine
- 15-Conseil Municipal
- 18-Commission tourisme ComCom La Souterraine
- 19-Commission des finances ComCom St Agnant de Versillat
- 20-Soirée d'ouverture Centre Culturel Y. Furet La Souterraine
- 21-Réunion chantier Mairie-Ecole-Logement opérations préalables à la réception des travaux
- 22-Déménagement bibliothèque
  - Inauguration Salle Apollo à Dun le Palestel
- 25-Bureau la Palette Dun le Palestel
  - Réunion Vice-Présidents Com-Com La Souterraine
- 26-Formation secrétaires de mairie à Guéret
- 28-Assemblée Générale Association Parents du RPI- La Celle
  - Conseil Communautaire Salle polyvalente Bénévent-L'abbaye
- 29-Bureau puis Conseil d'Administration MEFBOC La Souterraine
- 30-Commission appel d'offres travaux salle polyvalente

## OCTOBRE

- 02-Bureau GALSOCLe La Souterraine
  - Réunion Vice-Présidents ComCom
- 03-Accueil Directrice Bibliothèque Départementale
- 04-Manifestation élus à Egletons (19)
  - Commission paysage ComCom : projet trame verte et blanc St Priest La Plaine
- 05-Révision levée de réserves pour chantier Mairie Ecole
- 09-Réunion d'infos sur les autorisations d'urbanisme Le Grand-Bourg
- 11-Réunion groupement de commandes EAU mairie Dun le Palestel
  - Réunion Vice-présidents ComCom
- 12-Présentation SRADDET Nouvelle Aquitaine à Limoges
- 14-Concert Chorale Vocalise
- 23-Bureau La Palette Dun
  - Commission Marchés Publics Com-Com St Agnant de Versillat

- Conseil Communautaire St Agnant de Versillat
- 24-Bilan Accessibilité Auberge par APAVE
- Rencontre avec SDEC pour étude enfouissement basse tension et éclairage
- Réunion organisation marché de Noël
- 26-Réunion CDCI en Préfecture Guéret

## NOVEMBRE

- 06-Conseil d'Administration La Palette Dun
- 07-Contrat Unique de concertation ComCom
- 08-Réunion avec techniciens SDEC pour chantier enfouissement
  - Réunion ComCom lecture publique Dun
- 09-Réunion lancement chantier salle polyvalente
  - Réunion CUC du GALSOCLe à Bourgneuf
- 10-Exposition sur la guerre 14-18 à la Celle Dunoise
- 11-Cérémonie Armistice 11/11/18 à Chabannes et au Monument
- 13-Signature étude Delille compromis de vente Maison Jouhannet
- 14-Réunion avec techniciens SDEC pour illumination église
  - Conseil d'école RPI St Sulpice
- 15-Commission Culture ComCom Centre Y. Furet La Souterraine
- 16-Commission Tourisme ComCom Fleurat
- 20-Présentation Projet Médiathèque à la déléguée de la DRAC Nvelle Aquitaine, Directrice BDC et Com-Com Mairie
- 21-Rencontre avec déléguée CAP Emploi
  - Signature Contrat Territorial Milieux Aquatiques à La Celle Dunoise
- 23-Rencontre avec le Président du syndicat d'eau de la Vallée de la Creuse - La Celle D<sup>se</sup>
- 24-Rencontre au Conseil Départemental pour le projet Résidences Intergénérationnelles
  - Réunion Vice-Présidents sur les propositions à faire pour la revitalisation de la Creuse
- 27-Comité de pilotage travaux La Palette Dun
  - Ateliers compétences Culture Sports Loisirs et Economie
- 28-Conseil Municipal
- 30-Conseil Communautaire Dun le Palestel

## DECEMBRE

- 01-Réunion sur approvisionnement local des cantines MARSAC
- 04-Bureau La Palette Dun le Palestel
- 07-Accrochage décors de Noël dans le bourg
  - Ateliers compétence ComCom sur enfance Jeunesse
- 08-Réunion chantier salle polyvalente
  - Commission Marchés Publics résidences Intergénérationnelles La Souterraine
- 11-Réunion vice-présidents ComCom La Souterraine
- 12-Réunion avec La Région pour la contractualisation 2018-2020 - Bourgneuf
- 14-Réunion avec le recteur lycée Guéret
- 15-Réunion chantier salle polyvalente
- 18-Conseil communautaire Le Grand Bourg
- 19-Bureau GALSOCLe Bourgneuf
- 20-Commission électorale Communale
  - Conseil d'administration SMIPAC St Maurice La Souterraine
- 21-Bureau La Palette Dun le Palestel

## GLOSSAIRE:

- AG: Assemblée générale*
- CDCI: Commission Départementale Coopération Intercommunale*
- ComCom: Communauté de Communes*
- CUC: Comité Unique de concertation*
- DRAC: Direction Régionale des affaires Culturelles*
- GAL-SOCLe: Groupe d'Action Locale Sud Ouest Creuse Leader*
- MEF BOC: Maison de l'économie et de la formation du Bassin Ouest Creuse*
- V.P: Vice-Président communauté de communes*





### Personnel communal

Avancements de grades :  
 - adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, au 1<sup>er</sup> septembre 2017,  
 - ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> septembre 2017,

- agent de maîtrise au 1<sup>er</sup> mars 2018.

Renouvellement du CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) - 20 heures, pour un an à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017.



### ZA de Chabannes : transfert d'un chemin de terre à la ComCom

Un chemin de terre, appartenant à la Commune, sis dans le parc d'activités de Chabannes a été découvert au milieu de la parcelle n° 8 lors du bornage effectué par le géomètre de la Sarl CADexperts. Sachant que ce chemin de terre, n'offrant aucune continuité à une circulation quelconque, ne possédant aucune existence matérielle, ne desservant aucune parcelle privée, a été déclassé et intégré dans les terrains du parc d'activités de Chabannes à la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse.



### Convention relative à l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement du parc d'activités de Chabannes

Une convention tripartite avec la Communauté de Communes du Pays Dunois, Pays Sostranien et Bénévent-Grang-Bourg et Dun-le-Palestel relative à l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement du parc d'activités de Chabannes – 23800 Dun-le-Palestel a été signée. Elle a pour objet de définir les conditions d'exploitation et de maintenance des réseaux publics d'eau potable et d'assainissement collectif sur le périmètre du parc d'activités de Chabannes par la Commune de Dun-le-Palestel. La présente convention, d'une durée d'un an, prendra effet à compter de l'exercice 2017. Elle pourra être prolongée, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, par tacite reconduction d'une durée d'un an, autant de fois que nécessaire.



### Réalisation des travaux de sectorisation et de télégestion des réseaux d'eau potable Accueil du poste de télégestion du groupement de commandes 2

Dans le cadre du groupement de commandes « Diagnostic des systèmes d'alimentation en eau potable - schéma directeur » des communes de Dun-le-Palestel (coordonnateur du groupement), Colondannes, La Chapelle Baloue, Lafat, Maison Feyne, Naillat, Sagnat, Saint Sulpice le Dunois, Villard, les syndicats d'adduction en eau potable de Saint-Sébastien/Crozant et de Fresselines/Chambon-Sainte-Croix, un deuxième groupement de commandes « réalisation des travaux de sectorisation et de télégestion des réseaux d'eau potable » a été constitué par les communes de la Chapelle Baloue, Lafat, Maison-Feyne, Naillat, Saint Sulpice le Dunois, Villard, les syndicats d'adduction en eau potable de Saint-Sébastien/Crozant (coordonnateur du groupement) et Fresselines/Chambon-Ste-Croix.

Les représentants de ce groupement de commandes ont proposé et accepté que le poste informatique de réception des données de télégestion soit installé à la mairie de DUN LE PALESTEL. Une convention fixant les modalités d'accueil techniques et financières de ce poste informatique ont été approuvées.



### Convention relative à l'utilisation du matériel de recherche de fuite

Dans le cadre du groupement de commandes « Diagnostic des systèmes d'alimentation en eau potable - schéma directeur » des communes de Dun le Palestel (coordonnateur du groupement), Colondannes, La Chapelle Baloue, Lafat, Maison Feyne, Naillat, Sagnat, Saint Sulpice le Dunois, Villard, les syndicats d'adduction en eau potable de Saint-Sébastien/Crozant et de Fresselines/Chambon-Sainte-Croix, les membres ont décidé l'acquisition de matériels de recherche de fuites et prestations diverses par avenant au marché public. Une convention fixant les modalités financières et d'utilisation du matériel par l'ensemble des collectivités, réparties en trois secteurs d'intervention a été acceptée.



### Avenant au Projet Educatif de Territoire Mutualisé (PEDT)

Suite à la publication du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, les communes de Fresselines et Saint-Sébastien engagées dans le PEDT ont modifié l'organisation du temps scolaire pour un retour à la semaine des 4 jours.

Dans ce contexte, certains articles du PEDT Mutualisé ont été modifiés.

### Le point sur les difficultés rencontrées en juillet et août dans la distribution d'eau potable dues à l'insuffisance de production du réseau – Réflexion prospective pour améliorer la situation

Un tableau a été dressé par M. le Maire qui retrace le nombre de camions, le coût des dépenses, les heures du chauffeur d'Evolis 23 et le transport de l'eau par les Ets Chavegrand :

Nombre de camions	Quantité en Litres	Coût	
		Heures du chauffeur	Transport
19	266 000	2 401.74 €	2 370.00 €
		4 771.74 € TTC	

D'autre part, M. le Maire donne lecture des relevés de la consommation par jour des sources qui ont baissées pour la période de juillet à septembre 2017. Trois orientations possibles ont été envisagées lors de la séance du Conseil Municipal en date du 15 septembre 2017 pour augmenter la ressource en eau :

- forage au Courtioux ?
- réinstaller la connexion avec Dun-le-Palestel,
- interconnexion avec le SIAEP de la Vallée de la Creuse du lieu-dit « La Betouille », Commune de La Celle Dunoise au lieu-dit « Les Bordes » distant d'environ 2 km pour assurer l'approvisionnement en eau de la Commune en cas de rupture. Un courrier dans ce sens a été adressé au syndicat fin novembre 2017.



### Mise aux normes accessibilité et rénovation thermique de la salle polyvalente

1<sup>er</sup> point : lancement du marché public de travaux selon procédure adaptée conformément à la réglementation en vigueur.

2<sup>ème</sup> point : permis de construire accordé le 4 septembre 2017 incluant les prescriptions du service territorial d'architecture et du patrimoine, les avis favorables des sous-commissions départementales d'accessibilité et pour la sécurité contre l'incendie et les risques de panique dans les ETS recevant du public. Une dérogation a été accordée portant sur le non-respect de l'espace de main-œuvre de la porte d'entrée de la salle compte-tenu des contraintes techniques.

3<sup>ème</sup> point : ouverture des plis le 8 septembre 2017 et choix des candidats (après négociation) le 27 septembre 2017.

Six lots qui se décomposent comme suit :

Lot 1 - Démolition - Gros Œuvre – Carrelage : SAS Pascal Faure

Lot 2 – Charpente – couverture : SARL Lablaude

Lot 3 – Menuiseries intérieures et extérieures : Ets Pascal Moreau

Lot 4 – Cloisons – doublages – Faux-plafonds – Peinture : SAS Sogeb-Mazet

Lot 5 – Electricité : SAS D. Paroton

Lot 6 - Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaire : Sarl Parbaud

4<sup>ème</sup> point : début du chantier le 11 décembre 2017

5<sup>ème</sup> point : récapitulatif du financement de l'opération

Dépenses	Montant HT	Recettes	
Lot 1	29 514.50 €	DETR 50 %	94 327.69 €
Lot 2	26 507.94 €	DSIL 30%*	31 512.50 €
Lot 3	20 852.00 €	Conseil Départemental	7 500.00 €
Lot 4	37 200.00 €	*sur la base de la 1 <sup>ère</sup> estimation des travaux, soit 105 041.67 €	
Lot 5	30 000.00 €		
Lot 6	21 881.44 €		
<b>S/TOTAL 1</b>	<b>165 955.88 €</b>		
M. d'œuvre	17 750.00 €		
C. technique	1 500.00 €		
SPS	2 160.00 €		
Diag. amiante	326.67 €		
Publicité	812.82 €		
Prestation "attestation handicapés"	150.00 €		
<b>S/TOTAL 2</b>	<b>22 699.49 €</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>133 340.19 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>188 655.37 €</b>	FCTVA n+2	37 136.42 €
<b>TVA</b>	<b>37 731.07 €</b>	Quote-part communale	55 909.83 €
<b>MONTANT 226 386.44 €TTC</b>			



### Réalisation d'un emprunt auprès de la caisse d'épargne d'Auvergne et du Limousin

Avec un endettement faible, un fonds de roulement net global confortable fin 2016 et une trésorerie disponible à 296 000 €, la commune connaît une bonne santé financière. Destiné à couvrir une partie du coût des travaux du programme rénovation énergétique et mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux mairie/école/logement et salle polyvalente, Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal de recourir à un emprunt à hauteur de 105 000 €. La caisse d'épargne a été choisie pour la réalisation de cet emprunt au taux fixe de 1,29% remboursable par trimestrialités constantes en capital et intérêt de 1 927.58 € sur 15 ans, amortissement progressif.



### Travaux enfouissement : éclairage public réseau basse tension – Demande de subvention au titre de la DETR 218

Le Conseil Municipal a sollicité le concours technique et financier du syndicat départemental des énergies de la Creuse (S.D.E.C.) pour le réaménagement de l'éclairage public suite à l'enfouissement de la ligne HTA et BT. Lors de la séance en date du 28 novembre 2017, celui-ci a pris connaissance du mémoire explicatif et descriptif dressé par le S.D.E.C.

D'autre part, une visite a eu lieu sur le site de l'église en date du 14 novembre 2017 par le service éclairage public du S.D.E.C. qui a proposé le principe d'illumination de l'église. Les faces ouest, sud et est de l'édifice y compris le clocher seront mis en valeur.

Le coût total HT des travaux d'appareillages enfouissement s'élève à 32 390.67 €.

Le coût total HT des travaux d'appareillages illumination s'élève à 17 087.63 €.

Soit un total HT de 49 478.30 € (59 373.96 € TTC).

Après délibération, le Conseil Municipal a accepté les travaux d'appareillages enfouissement réseaux (type Masgot LED) et illumination de l'église (type Targetti). Une demande de subvention a été sollicité au titre de la DETR 2018 pour le programme des travaux d'appareillages d'un montant total HT de 17 317.41 € et une subvention auprès du S.D.E.C. à hauteur de 30% du coût HT des travaux d'appareillages suite à l'enfouissement des réseaux, soit 9 717.20 €.

La quote-part communale sera pour cette opération 22 443.69 €.



### Modalités intervention pour destruction nids de frelons asiatiques

Vu le signalement fréquent des administrés relatif à la présence des frelons asiatiques, le Conseil Municipal, a décidé, par douze voix pour et une voix contre, de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal, l'intervention d'une entreprise spécialisée à la destruction des nids et d'accepter la proposition de la société Farago Creuse.





Tarifs 2017 - Destruction de nids : à moins de 10 mètres de hauteur : 110 € TTC et 180 € TTC jusqu'à 25 mètres de hauteur.



### Approbation des avenants relatifs aux travaux de rénovation énergétique et mise aux normes d'accessibilité PMR du bâtiment logement

Vu les projets d'avenants relatifs à la modification et à l'ajout de prestations concernant le bâtiment logement qui sont : mise en place d'un garde-corps sur l'escalier d'accès extérieur et réfection du réseau d'eaux pluviales enterré  
Adoptés comme suit :

Lots	Entreprises	Montant HT Tranches Ferme + Af-fermie	Avenant HT	Nouveau Montant HT
Lot 1	DIJON BTP	76 605.93 €	2 071.60 €	<b>78 677.53 €</b>
Lot 3	MOREAU	38 132.60 €	940.00 €	<b>39 072.60 €</b>



### Délibérations de fiscalité directe locale 2017

1) Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation – Délibération prise le 4 novembre 2014 est toujours en vigueur.

2) Exonération en faveur des vergers, cultures fruitières d'arbres et arbustes et des vignes : vu l'article 1395 A bis du code général des impôts, exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties, les vergers, cultures fruitières d'arbres et arbustes et des vignes. La durée de l'exonération est fixée à 5 ans maximum.



### Achat d'un véhicule communal

7 900 € pour 77 000 kms



### Conservation des archives « anciennes »

Les registres de l'état civil de plus de 120 ans et de tous les autres documents de plus de 50 ans n'ayant plus d'utilité administrative et destinés à être conservés à titre définitif seront conservés dans les locaux de la mairie (articles L. 212-11 et 14 du code du Patrimoine).

\*\*\*\*\*



La fontaine des Velledries a été restaurée par la SARL Priant, après avoir été accrochée par un tracteur.

Marie-Claude GUIGNAT



### Mise aux normes accessibilité et remplacement de menuiseries extérieures à l'auberge de la Fontaine aux Loups

Un avant-projet sommaire (APS) du programme global de travaux envisageables concernant la mise aux normes accessibilité et le remplacement de menuiseries extérieures à l'auberge de la Fontaine aux Loups a été présenté à l'assemblée lors de la séance du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2017.

Ce programme de travaux a été défini en fonction :  
- du rapport de diagnostic accessibilité handicapés établi par l'APAVE SUDEUROPE SAS ;  
- des besoins exprimés par les utilisateurs de l'auberge et la Commune.

Le coût prévisionnel du programme est de 67 600 € HT, soit 81 120.00 € TTC.

Les taux d'aides de l'Etat sollicités au titre de la DETR 2018 est de 35% et au titre du contrat de ruralité est de 45%.

Le plan de financement est le suivant :

### Repas du 27 juillet 2017

Une fois par an, les élus et les employés communaux se réunissent à l'auberge pour un repas. C'est l'occasion d'échanger, de faire des projets et de passer une bonne soirée.

Marie-Claude GUIGNAT





## Situation de l'immeuble 6 rue des Fontenailles

### Préambule :

Réhabilitation de cet immeuble pour répondre aux besoins de la commune : d'une part, fréquentation de la bibliothèque de plus en plus difficile pour le public âgé ainsi que des enfants de maternelle et cours préparatoire de l'école pour accéder à l'étage de la mairie motive la recherche d'une solution en rez-de-chaussée.

D'autre part, insuffisance d'espace pour l'atelier communal et les personnels qui sont en attente d'un agrandissement pour améliorer leurs conditions de travail.

### Actions :

1er point : une promesse de vente est signée à ce jour avec M. Benoit Jouhannet pour l'acquisition de l'ensemble immobilier et terrains attenants à hauteur de 20 000 €.

2ème point : la réhabilitation de l'immeuble est décomposée comme suit :

1) création d'une médiathèque troisième lieu au rez-de-chaussée,

2) aménagement d'un espace d'animations et d'activités à l'étage et au rez-de-chaussée.

3ème point : une étude de faisabilité a été établie par la SARL HELIE Ingénierie d'architectures - Etudes techniques

4ème point : le coût prévisionnel du programme en totalité est de 350 487.08 € HT décomposé comme suit :

Libellé	Espace d'animation et d'activités à l'étage (76.30 m²) et au rez-de-chaussée (30 m²)  Montant total HT	Médiathèque (122.50 m²)  Montant total HT
Evaluation travaux	101 890.20 €	173 225.00 €
Contrôle technique, SPS, Dommages Ouvrage (7%)	7 132.31 €	12 125.75 €
Honoraires MO (12%)	12 226.82 €	20 787.00 €
Achat+frais notariés	21 900.00 €	////////////////////
Etude de faisabilité	////////////////////	1 200.00 €
<b>TOTAL par secteur</b>	<b>143 149.33 €</b>	<b>207 337.75 €</b>
<b>TOTAL GENERAL : 350 487.08 €</b>		

5ème point : recherches de subventions

Pour le pôle espace d'animation et d'activités à l'étage et au rez-de-chaussée, des demandes de subventions auprès de l'Etat ont été sollicitées :

Montant HT	Financier : Etat	Taux	Total
143 149.33 €	au titre de la DETR*	50%	71 574.67 €
	au titre de la DSIL**	30%	42 944.80 €
	Quote-part communale	20%	28 629.86 €

\* DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux

\*\* DSIL : dotation de soutien à l'investissement local

Pour la médiathèque :

1) des demandes de subventions ont été aussi sollicitées :

Montant HT	Financeurs : Etat et Département	Taux	Total
207 337.75 €	au titre de la DGD*	40%	82 935.10 €
	au titre de la DSIL	30%	62 201.32 €
	Département	10%	20 733.77 €
	Quote-part communale	20%	41 467.56 €

\* DGD : dotation générale de décentralisation via la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) Nouvelle-Aquitaine

2) afin de compléter ces dossiers de demandes de subventions, une note d'intention a été rédigée pour les financeurs sollicités intégrant : le contexte, la définition, l'aménagement des locaux, le calendrier, le financement envisagé et le suivi du projet de la médiathèque au rez-de-chaussée.

\*\*\*\*\*



### URBANISME 2017

Déclaration Préalable	<b>19</b>
Permis de Construire	<b>15</b>
Permis d'Aménager	<b>1</b>
Permis de Démolir	<b>1</b>
Certificat d'urbanisme	<b>15</b>
Autorisation de travaux	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>



# CTMA Creuse Aval



*Intervention de Bruno Dardaillon, 1er Adjoint et Président du SIARCA lors de la signature du contrat :*

"Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques Creuse Aval vient d'être signé pour une durée de cinq ans.

Ce dernier unit l'Agence de l'eau à trois structures porteuses à savoir la communauté d'agglomération du Grand Guéret, le Syndicat Intercommunal de la rivière Creuse et ses Affluents et la Communauté de Communes Creuse Sud Ouest ainsi que le Conseil Départemental, la ville de Guéret, la Fédération Départemental de pêche, la protection des Milieux Aquatiques de la Creuse, le conservatoire d'espèces naturel, le CPIE des Pays Creusois et la Chambre d'Agriculture de la Creuse.

L'eau, ce bien très précieux indispensable à la vie en général, il y a des enjeux importants, l'eau potable l'hydro

morphologie pour restaurer la continuité écologique, le maintien d'une activité agricole en préservant les zones humides, l'amélioration de la qualité de l'eau et accompagner la dynamique de territoire. C'est aussi des missions qui s'accompagnent d'une communication et d'opérations de sensibilisation marquées auprès des scolaires et du grand public, des agriculteurs naturellement et des propriétaires, rôle du CPIE des Pays Creusois de la Chambre d'Agriculture et du SIARCA.

Il y a urgence mais il faut faire les choses en accord avec les riverains et leur expliquer que le syndicat peut aider, mais ce dernier ne peut pas se substituer non plus, chacun a ses obligations. Nous pouvons aider jusqu'à 80%, le reste étant à charge des propriétaires, en espérant de cette manière qu'ils prennent soin des investissements réalisés.

Quelques chiffres :

Le CTMA Creuse représente 225 km de cours d'eau répartis sur 34 communes. La surface du territoire concerné par le CTMA est de 580 km<sup>2</sup> dont 326 km<sup>2</sup> de surfaces agricoles, 350 hectares de zones humides et quelques zones urbanisées. Le montant prévisionnel du contrat est de 5M€ financés à hauteur de 2.32M€ par l'Agence de l'eau .

Enfin, je voudrais remercier toutes les personnes ou structures qui nous accompagnent pendant tous ces mois de préparation et tout particulièrement les trois techniciennes. Maintenant, je vous donne rendez-vous sur le terrain à savoir Bord de Creuse ruisseau d'Isle pour 2018, puis Champotier et Chassidouze à la suite."



Détérioration du radier du pont - Ruisseau d'Isle



Ruisseau de Chassidouze



Obstruction d'un passage à gué



Embâcles sur le Ruisseau d'Isle





# Concours communal de fleurissement 2017

Le mardi 25 et mercredi 26 juillet, les membres du jury communal de fleurissement, composé de M<sup>mes</sup> et M<sup>s</sup> DUMOULIN Robert (Adjoint au Maire, responsable du fleurissement), PASQUIGNON Jean-Luc, DEBLIQUI Marie-Paule, MAROT Monique et PASQUIGNON Laurent ont sillonné la commune pour apprécier les fleurissements des soixante-seize participants au concours communal. Les classés des sept catégories ont reçu leur diplôme lors de la réception en date du 04 novembre dernier à la salle polyvalente où tous les participants ont été invités. Les fleurissements des membres du Jury sont hors concours.

## Les résultats

Robert DUMOULIN

### Balcons et terrasses

JOYEUX Sylvie (Rue de la Couture) 1<sup>ère</sup>  
BERGEAT Marcelle/ARRAUD Gisèle (Lagemorin) 2<sup>ème</sup>  
BALLEREAU Marc (Rue des Chaumes) 3<sup>ème</sup>

### Fenêtres et murs

LAVERDANT Gui (La Brugère) 1<sup>er</sup>  
BERGERON Robert (La Barde) 2<sup>ème</sup>  
PASQUIGNON Monique (Chabanne) 3<sup>ème</sup>

### Fermes

AUDOUCET Monique (Le Chier) 1<sup>ère</sup>  
BOYER Paulette (Puyléger) 2<sup>ème</sup>  
DESFOUGERES Evelyne (Rousseau) 3<sup>ème</sup>

### Pavillons avec enclos

LABARDE Florence (Rue de la Couture) 1<sup>ère</sup>  
WATSON Trévor (Rte Gare) 2<sup>ème</sup>  
LAUNAY Guy (Lagemorin) 3<sup>ème</sup>

### Jardins visibles de la rue

DARDAILLON Solange (Les Vaux-Fouines) 1<sup>ère</sup>  
JOYEUX Jeannine (Montrignat) 2<sup>ème</sup>  
PERICAT Régine (Chatelus) 3<sup>ème</sup>

### Jardins peu visibles de la rue

BARCAT Jeannette  
(Laveaucoupet) 1<sup>ère</sup>  
MULLER Lilliane (Rue des  
Chaumes) 2<sup>ème</sup>  
POUBLANC Nicole (Les  
Mesures) 3<sup>ème</sup>  
TRIBOUILLOIS Sylvain  
(Les Mesures) 3<sup>ème</sup>

### Parcs et jardins

PIFFETEAU Jacques  
(Le Courtieux) 1<sup>er</sup>  
MARTIN Claude  
(Le Grand Montpion) 2<sup>ème</sup>  
PARINAUD Charles  
(Les Mesures) 3<sup>ème</sup>



*Quelques fleurissements : Sylvie Joyeux, rue de la Couture, Marcelle Bergeat et Gisèle Arraud, Lagemorin, Marc Ballereau, rue des Chaumes, Charles Parinaud, Les Mesures*





*Quelques fleurissements ci-dessous : Gui Laverdant, La Brugère, Robert Bergeron, La Barde, Monique Pasquignon, Chabanne, Monique Audoucet, Le Chier, Paulette Boyer, Puyléger, Evelyne Desfougères, Rousseau, Florence Labarde, rue de la Couture, Trévor Watson, rte de la Gare, Guy Launay, Lagemorin...*



*Solange Dardaillon, Les Vaux-Fouines, Jeannine Joyeux, Montrignat, Régine Péricat, Chatelus, Jeannette Barcat, Laveaucoupet, Lilliane Muller, rue des Chaumes, Nicole, Poulblanc, Les Mesures, Jacques Piffeteau, Le Courtioux*



# Le devoir de mémoire



# le 11 Novembre 2017



# Concert Chant et Piano le 6 août 2017



Le 6 août à 19h à l'église Jan HUGO (pianiste sud africain) et Clara BLETON (Soprane) ont donné un récital. Beaucoup de publicité, beaucoup de travail en amont fait aussi par Magali et Nathalie mais quelle récompense quand on voit notre église pleine ( nous avons même été



## Stage public de formation vocale

obligé de mettre des chaises dans l'allée).

Le concert devait durer 1h30, il a duré 2h15! Personne ne voulait arrêter ce moment magique ni les spectateurs, ni les artistes. Clara et Jan ont été eux aussi surpris par l'osmose entre eux et le public.

Ils nous ont interprété des œuvres de Donizetti, Verdi, Schubert, Fauré, Schuman, Debussy et surtout Liszt.

Ils reviendront donner un concert le 07 juillet 2018 tout en sachant qu'ils sont tombés amoureux de la Creuse et qu'ils vont habiter à Boussac!

Le concert de Jan et Clara a débuté le stage vocal qui a eu lieu les 7, 8, 9 et 10 août.

Cette année 14 stagiaires ont participé au stage. Il a été dirigé comme d'habitude par Mme Marie-Madelaine DUCHIER. Le stage organisé par la Commune depuis 14 ans et chaque fois les stagiaires repartent très satisfaits. Ce stage a été accompagné au piano par Jeyran GHIAEE et Fabian, pianiste.

L'année prochaine à l'issue du stage, un concert sera donné le 11 août 2018.



## Chorale Vocalise



Le 14 octobre 2017 à 20h la Chorale Vocalise a donné un concert, un programme de chanson française, et d'Europe de

l'Est! Les fonds collectés ont été reversés à la Croix Rouge dans le but de soutenir "Urgence Caraïbes" suite à l'ouragan qui a dévasté plusieurs îles.

Tous nos spectateurs et nos choristes ont partagé le pot de l'amitié et dégusté les nombreuses tartes et gâteaux fabriqués par nos cuisinières sulpiciennes et dunoises. Que c'est rassurant de voir tous ces gens discuter autour d'un pot...

Marie-Claude GUIGNAT





# CCAS : Colis de Noël pour nos aînés

Voilà la fin de l'année et la traditionnelle remise des colis de Noël à nos aînés (pris aux Ets Champeval à La Celle-sous-Gouzon). Sur 75 personnes fin 2017, 7 personnes sont en maison de retraite, 50 personnes seules et 9 couples. Tous les ans, c'est un moment convivial avec la remise de ces colis dans lesquels nous avons glissé les cartes de Noël

confectionnées par les enfants de l'école. Les cartes toujours très jolies sont attendues et gardées précieusement par tous nos aînés. Merci aux maîtresses, à Monique, Maria, Marie-Christine et les "actifs" du péricolaire pour leur investissement dans les décors et les cartes.

**Marie-Claude GUIGNAT**



Andrée et Daniel Gorgeon



Denise Péricat



Denise Lavaud



Henriette Aubrun



Jeanne Chiroux



Jeannette Perrin



Eliane Lafily



Robert Aupetit



Paul Berthet



Suzanne Fournioux



Annie Thomas





Marc Ballereau

Renée Barcat

Marcelle Bergeat

Odette Labouret



Jeannine et Gaston Enique



Micheline Tissier



Guy Launay



Gilles Lerat



Marie-Madeleine Duchier



Paulette Petit



Renée et René Poujol



Régine PERICAT



Paul et Georgette Fourneau

**N.D.L.R.** : dans les colis individuels pris aux Ets Champeval, une erreur de date a été imprimée sur les terrines de sanglier. M. Champeval nous a demandé les nom et adresse de chaque personne et a distribué une nouvelle terrine de sanglier beaucoup plus grosse.



## Décorations de Noël

Nos décorations et guirlandes de Noël ont été installées plus tôt cette année : le marché de Noël étant le 9 décembre 2017. Un après-midi et une soirée ont été consacrés à la fabrication de nouvelles décors. Le papi de Nicolas a préparé les sujets en bois que tous les enfants ont décorés et le 7 décembre au matin, tous ont participé, malgré le froid, à l'accrochage des décorations avec la maîtresse, le personnel de l'école et les bénévoles qui se sont aussi investis à la fabrication. Beaucoup de monde dans les rues, sécurisées par nos signaleurs. Merci à tous.

**Marie-Claude GUIGNAT**



# Du Côté des écoles

## Bilan de la rentrée scolaire 2017/2018

73 élèves fréquentent les écoles du RPI dont 45 sulpiciens, 20 cellois et 8 enfants de communes avoisinantes. Mme Ghislaine Cerclay, directrice d'école, assure l'enseignement des classes de la TPS, PS et MSM. Mme Jennifer Pascal enseigne pour les élèves des classes de la GS et CP.

### Tableau des effectifs du RPI

Classes	St Sulpice le Dunois	La Celle Du-noise
TPS	2	
PS	10	
MS	8	
GS	11	
CP	9	
CE1		11
CE2		9
CM1		6
CM2		7
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>33</b>

### Rentrée des classes, le 4 septembre 2017



De gauche à droite : Maria Faity, AVS, Marie-claire Arcin, cantinière, Monique Guérot-Vallette, ATSEM, Jennifer Pascal et Ghislaine Cerclay, enseignantes.





# Du Côté des écoles

## La fête de Noël

Le jeudi 21 décembre 2017, la fête de Noël a eu lieu à la salle de loisirs de La Celle Dunoise pour les enfants du RPI La Celle Dunoise et Saint Sulpice le Dunois. La matinée a été animée par Castanéa Spectacles sur le thème "Promenons-nous dans les bois" très appréciée de tous et le Père Noël a apporté les cadeaux. Après, tous les élèves ont déjeuné à la salle polyvalente.

Magali Grenier







A l'occasion de la semaine du goût, du 09 **Cuisine autour du monde au RPI** au 15 octobre 2017, les élèves des écoles de La Celle Dunoise et Saint Sulpice le Dunois sont partis pour un grand tour du monde.

Chaque classe a choisi un pays et travaillé à sa manière sur la découverte de son petit coin de continent : lecture d'albums, de contes, de documentaires, habitat et habillement, culture, musique et civilisation, faune et flore. Les écoliers ont écrit, lu, dessiné, colorié, étudié et réalisé des spécialités culinaires de leurs pays d'adoption.

Puis, Mercredi 18 octobre, ils se sont tous retrouvés dans les locaux de l'école de Saint Sulpice, transformés pour l'occasion en vaisseau de croisière tout autour de la Terre.

Dans la cantine, les CM1- CM2 de Madame Duquéroix avaient préparé un borch' ou БОРОЩ, soupe russe de betteraves. Les betteraves provenaient du jardin partagé de Saint Sulpice le Dunois. Le voyage en Russie s'agrémentait de jeux de matriochkas et chacun pouvait écrire son prénom en écriture cyrillique.

Dans la salle de repos, l'on pouvait goûter au velouté de patate douce aux arachides et admirer les batiks et autres objets provenant du Togo. Les CE1-CE2 de Madame Le Bras, qui entretiennent une correspondance avec une classe togolaise, y ont lu des histoires africaines.



Le guacamole

Dans sa classe de GS-CP, Madame Pascal accueillait les groupes en Amérique. Destination précise, le Mexique. Guacamole, sombrero, maracas et confection d'un cocktail de jus d'orange et goyave, le dépaysement était total.

Enfin, dans la classe de Madame Cerclay, les plus jeunes avaient façonné des chapatis, le pain le plus simple au monde et râpé des carottes pour régaler petits et grands d'un Halwa Gajar, dessert indien à base de graines de cardamome.

Puis chacun pouvait s'entraîner à tracer un kolam, le mandala de poudre de riz que les femmes indiennes dessinent devant leur porte pour porter bonheur à leur foyer. Un vrai moment de partage et de convivialité que cette matinée autour du monde, qui n'était qu'une étape dans le voyage de nos écoliers puisque chaque classe va poursuivre le travail entamé jusqu'à la fête du RPI, le 22 juin placée sous le thème des cinq continents.

Si vous voulez en savoir plus, avoir des nouvelles régulières, n'hésitez pas à vous rendre sur le blog de l'école de La Celle Dunoise,



Conte africain

espace dédié aux textes écrits par les CE et CM. Vous y découvrirez des photos, des compte rendus, des récits. L'adresse complète est un peu longue mais il suffit de rechercher « blog école la celle dunoise » pour la retrouver.

Bon voyage.

<http://blogs.crdp-limousin.fr/23-la-celle-dunoise-ecole>

G. Cerclay



Les graines de Halwa Gajar

Les matriochkas



Les branches du voisin débordent chez vous? Le mur mitoyen est en mauvais état? Quelles sont les distances de construction? Toutes ces questions et bien d'autres, sont souvent à l'origine de troubles de voisinage.

Le droit de propriété ne donne pas tous les droits. Chacun doit tolérer de la part de son voisinage une certaine dose de désagréments, inhérents aux nécessités mêmes de la vie en société. Les règles édictées par le code civil principalement et par d'autres codes ou règlements (comme le règlement départemental) organisent la vie en société et fixent les droits et obligations réciproques des personnes.

Par exemples, les arbres plantés sur votre propriété ne doivent pas déborder chez le voisin; mais il peut y avoir prescription pour la hauteur des arbres. Le

bruit de vos activités est toléré tant qu'il ne devient pas un bruit anormal par sa durée, sa répétition et son intensité. Vous ne pouvez pas faire des ouvertures à votre maison si certaines distances avec la propriété voisine ne sont pas respectées, ce sont des servitudes de vue. Quand bien même le chemin est plus court en traversant la propriété du voisin, celui-ci peut en interdire l'accès si vous bénéficiez pas d'une servitude de passage.

Quelques règles de bon sens et de courtoisie peuvent éviter des malentendus.



# 1) Initiation à la pêche au Courtieux avec l'AAPPMA\* "La Truite"

En cette fin juin le temps est incertain, il y a peu de vent la température est convenable. La vingtaine d'adultes sont à pied d'œuvre pour accueillir les élèves de GS et CP, venus taquiner le poisson. Les jeunes sont motivés, c'est à celui qui va attraper le plus de gardons. Au bout d'une heure, l'intérêt s'estompe, un petit en-cas pour clore cette matinée et les élèves regagnent leur classe. Les adultes accompagnants partent se restaurer à Noth. Il faut particulièrement remercier Franck et Marie, les nouveaux propriétaires de l'étang du bois qui ont gentiment pris le relai de Claude BARCAT afin d'organiser cette sympathique manifestation .



Les cartes d'adhésion à l'AAPPMA sont à prendre à l'Office de Tourisme de Dun-le-Palestel (81, Grande Rue).

*\*(Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique )*



← **2) Une pêche exceptionnelle pour Christian Boussin dans la rivière Creuse**



# Les alternatives au glyphosate (recherchées par les communes)

Le glyphosate est la matière active principale du désherbant Roundup. Son impact nocif sur l'environnement et la santé humaine est controversée. Suite à la loi Labli l'utilisation du glyphosate est autorisée dans les cimetières et les terrains de sports jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les alternatives au glyphosate sont essentiellement des techniques manuelles ou mécaniques. En agriculture ou chez les particuliers, il existe des méthodes préventives comme la rotation des cultures permettant de rompre le cycle de développement des mauvaises herbes, le faux semis qui consiste à faire germer les mauvaises herbes et de les détruire mécaniquement.

Dans une grande majorité des communes, il faut avoir recours à d'autres méthodes. L'enherbement des zones importantes avec des tontes rapprochées est un moyen efficace de lutte contre les mauvaises herbes.

Les plantes couvre sol comme l'alchémille, le trèfle nain, le thym serpolet, le thym laineux, le sédum. Les plantes ont un développement rapide et permettent de contrer les problèmes des plantes indivisibles. Les différentes méthodes de paillage en recouvrant le sol de matériaux d'origine végétale, minérale ou de matériaux synthétiques dont le but est de stopper la croissance des adventices.

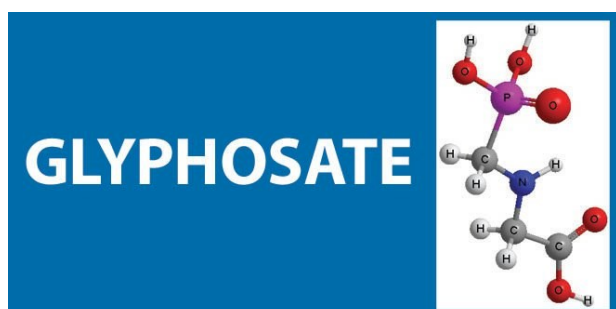
Le désherbage thermique s'applique surtout sur le béton, les pavés, les rigoles et les pieds de mur cette technique nécessite beaucoup de passages.

L'utilisation d'outils manuels demandent un temps de travail important et sont source de pénibilité.

Nous pouvons également citer les desherbeuses mécaniques équipées de brosses ou balai rotatif mais qui sont très onéreuses.

Malgré toutes les méthodes envisagées, il faut passer par une lutte raisonnée des mauvaises herbes et adopter une plus grande tolérance vis-à-vis de la végétation spontanée.

**Robert DUMOULIN**



## Le Greffage en écusson

Une démonstration/initiation de greffage en écusson s'est déroulée le mardi 22 août 2017 à 15h en présence d'Hélène BARONI, Présidente de l'association les Croqueurs de Pommes de la Creuse.



*Les différentes étapes du greffage en écusson ont été décrites dans le magazine n° 55 - janvier 2017 (p.16)*



**SAINT SULPICE LE DUNOIS**



La Municipalité vous invite à une séance ayant pour thème :

**« Démonstration/Initiation de GREFFAGE EN ECUSSON »**

Intervenant :

**« Association des Croqueurs de pommes de la Creuse »**

**Le mardi 22 août 2017 de 10h à 12h.**

Lieu : terrain de foot.





# Jardin partagé

Après avoir fêté sa première année de cultures, il est mis au repos pour l'hiver. Les derniers légumes ont été récoltés au mois de novembre.

Tout au long de la saison, les salades, tomates, betteraves, etc...ont fait le bonheur de plusieurs familles et à leur maturité, les potimarrons ont été stockés afin d'en faire don à la cantine de l'école. C'était un des objectifs.

Et c'est chose faite ! En effet, le lundi 27 novembre, les enfants ont pu apprécier une délicieuse soupe de potimarrons, préparée par Marie-Claire la cantinière. Quelle récompense pour les initiateurs du projet !

Ce jardin est une belle expérience de partages : partage de la terre, partage de temps mais également partage de savoirs et d'expériences sans oublier partage de nourriture saine. Il est libre d'accès hors horaires d'école. N'hésitez pas à venir jardiner de temps en temps, c'est bon pour le moral.

Au printemps, nous ferons à nouveau appel aux dons de graine et de plants. Merci à Robert Joyeux pour son généreux don de plants de tomates et ses conseils.

Bonne année 2018 à toutes et tous.

Monique GUEROT-VALLETTE



## La presse en parle...

Article de presse paru sur La Montagne le 5/12/2017

**SAINT-SULPICE-LE-DUNOIS** ■ Les enfants de l'école ont mangé à la cantine les légumes du jardin partagé

# Du jardin à l'assiette il n'y a qu'un pas

*la 17e 051*

**Ce jour-là, la soupe avait une saveur particulière à la cantine de Saint-Sulpice-le-Dunois : les potimarrons ont poussé juste sous les fenêtres...**

Virginie Lorthioir  
vuel@centrefrance.com

**C'**est sûrement la plus belle façon de fêter l'anniversaire du jardin de Saint-Sulpice-le-Dunois : pas de gâteau, mais une belle marmite de soupe de potimarrons... Pour les enfants de la cantine communale ! Tout y est : les légumes, le partage, le circuit court, la collaboration, le vivre-ensemble...

**L'idée de partage, c'est vraiment important**

Monique Guérot-Vallette n'aurait pu être plus contente, c'est un peu la consécration de son projet... Un projet de jardin partagé qui a pu voir le jour grâce au terrain mis à disposition par la municipalité, à côté de l'école communale. Bien sûr, ce n'est pas vraiment son projet original, celui dont elle avait rêvé, mais qu'importe, l'important, c'est d'avoir continué d'avancer, d'avoir fait fi des difficultés pour mener à bien son projet...

C'est en visionnant le film *Demain* que Monique a eu comme une révélation, qu'elle a décidé de devenir une citoyenne active des changements qu'elle voulait. À la base, elle voulait un « Incroyable jardin » à Saint-Sulpice-le-Dunois, comme il en pousse ici et là, des bacs potagers un peu partout dans la commune où chacun pourrait planter et récolter à sa guise... Cette formule n'était pas possible, elle n'a pas réussi à convaincre le conseil municipal, mais le maire Gérard Delafont l'a soutenue et le terrain a été mis à disposition.

S'ils étaient très nombreux les premières fois à venir y travailler, c'est désormais une équipe d'une dizaine de bénévoles réguliers qui travaillent la terre, plantent, sèment, soignent les légumes. Chacun peut donner un coup de main, mais surtout, chacun peut venir cueillir et récolter, gratuitement, en passant. « Cette idée de partage, c'est vraiment important, insiste Monique. C'est un bien commun, et le sujet du vivre-ensemble est à développer ».

Elle a déjà su conquérir quelques citoyens, et dans son envie de circuit court et de nourriture locale, a aussi réussi à séduire la municipalité... « On est embarqués, là », sourit le maire Gérard Delafont. C'est l'orientation qu'il veut donner pour la cantine communale, ou plutôt les cantines, car l'école est en RPI avec La Celle-Dunoise et les deux cantines sont gérées par Saint-Sulpice-le-Dunois.

En lien avec les deux cantinières, Magali Grenier s'occupe de la conception des menus. Elle a suivi une formation pour la production de repas équilibrés et

diététique, « avec des produits de saison et la nécessité de faire découvrir des aliments auxquels les enfants ne sont pas habitués, souligne Gérard Delafont. C'est un défi de voir comment on peut les amener à goûter et à aimer ». On peut aussi souligner que les deux cantinières du RP cuisinent et que les enfants ont la chance d'avoir régulièrement du fait-maison dans leurs assiettes...

**Un premier pas vers le vivre ensemble**

Dans la même optique, la municipalité cherche à travailler autant que possible avec des producteurs locaux, comme la ferme des Rateries pour la viande, labellisée agriculture biologique, ou encore la boucherie Baraille. Pour les fruits et légumes, c'est plus compliqué, pour le moment c'est l'épicerie ambulante local qui travaille, mais ses produits ne sont pas forcément locaux. « On a toujours cette problématique d'approvisionnement », regrette Gérard Delafont.

Ils vont prochainement travailler avec deux autres communes de la Com-com Monts et Vallées Ouest Creuse – Marsac et Saint-Priest-la-Plaine – à cette question d'approvisionnement local et en quantité suffisante, en partenariat avec Evolis 23 et la CPFE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement). Avec l'amorce d'un verger-école, et le projet de création de médiathèque et tiers-lieu pour promouvoir le lien social et les initiatives citoyennes, la commune semble avancer en ce sens, doucement mais sûrement... ■

À TABLE. Avec les potimarrons du jardin partagé, les cantinières ont fait une soupe pour les enfants. PHOTO M. TUSTIS





ASSOCIATION  
« LES BOUT'CHOUX DUNOIS »  
RPI la Celle Dunoise - Saint Sulpice  
le Dunois

Cette association de parents d'élèves a pour objectif de récolter des fonds et ainsi participer au financement des projets, des activités pendant le temps scolaire ou réaliser des achats pour le bien-être et le confort des enfants au quotidien.

Depuis la rentrée 2017 et sur propositions des enseignantes, il a donc été décidé :

- achat d'instruments de musique pour l'école de la Celle Dunoise (montant 229 €)
- achat d'un tricycle tandem pour l'école de St Sulpice le Dunois (montant 209€)
- participation à hauteur de 100€ pour une animation musicale à l'occasion du défilé du Carnaval

Cet investissement est bien évidemment une satisfaction pour les membres du Bureau de l'association, nous souhaitons poursuivre nos actions dans ce sens au profit des 72 élèves du R.P.I.

Nous avons donc besoin de mettre en place des manifestations dont voici le programme :

- vente de **calendriers** (avec les photos de nos écoliers)
- **loto des écoles**, vendredi 26 janvier (vers 20h) à la salle des Loisirs de la Celle Dunoise
- **défilé du Carnaval**, vendredi 16 mars à Saint Sulpice le Dunois
- vente de **chocolat à Pâques**
- **fête de fin d'année** (spectacles des enfants et tombola), vendredi 22 juin à partir de 18h suivie d'un **repas d'été**

Votre participation est indispensable que vous soyez parents, grands-parents ou simplement attachés à nos écoles, alors prenez votre agenda et rejoignez-nous lors de ces prochaines manifestations. **Tous les bénévoles sont les bienvenus car nous avons besoin de votre savoir-faire et de vos bras !**

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION :

Isabelle Evrard, Présidente  
Caroline Lecaplain, Secrétaire  
Aurélia Fluteau, Trésorière

Lucie Péricat : Secrétaire Adjointe  
Aurélié Boutaud : Trésorière Adjointe

N'hésitez pas à nous contacter à cette adresse mail : [lesboutchouxduois@gmail.fr](mailto:lesboutchouxduois@gmail.fr)





# Bibliothèque communale



L'habituelle Bourse aux Livres n'a pas eu lieu. Comme chacun sait, la salle polyvalente est en travaux pour plusieurs mois. Par conséquent, il n'a pas été possible d'organiser cette manifestation. Nous la reportons donc aux 17 et 18 novembre 2018.

En revanche, les travaux du bâtiment mairie sont terminés et les rayonnages ont retrouvés leurs places dans un local lumineux à l'étage.

Au cours de l'année, votre bibliothèque a ouvert ses portes au public cent jours et a accueilli les deux classes trente fois. Ainsi nos 50 emprunteurs réguliers et la quarantaine d'élèves sont à l'origine des 1650 documents enregistrés en prêt cette année. Sur une moyenne de 365 jours, cela fait 4,5 prêts par jour !!!

Comme chaque année, je profite de ces lignes pour remercier nos généreux donateurs ainsi que les bénévoles qui oeuvrent chaque semaine ou ponctuellement : Michèle Dupoirier, Claudine Durand-Beguïn, Annie Thomas et Claire Longine.

Je remercie également Nadine Lemoine qui a rejoint l'équipe cet automne.

Le partenariat avec la Bibliothèque Départementale a permis de renouvelé environ 300 documents lors du passage annuel du bibliobus le 18 octobre. De plus il a permis d'effectuer, à la demande de certains lecteurs, une quarantaine de réservation sur son catalogue via le site internet : [www.biblio.creuse.com](http://www.biblio.creuse.com).

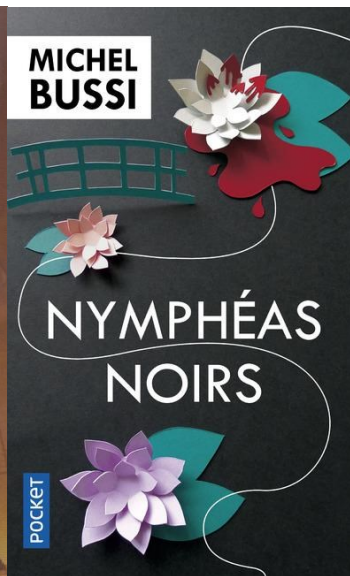
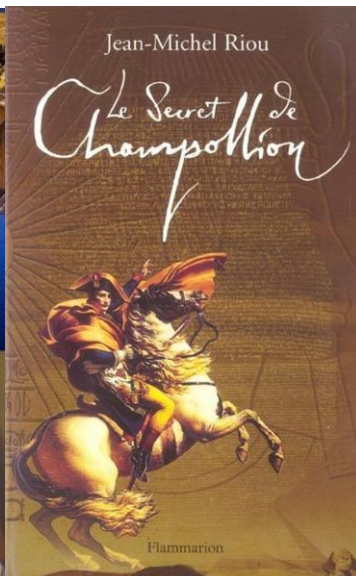
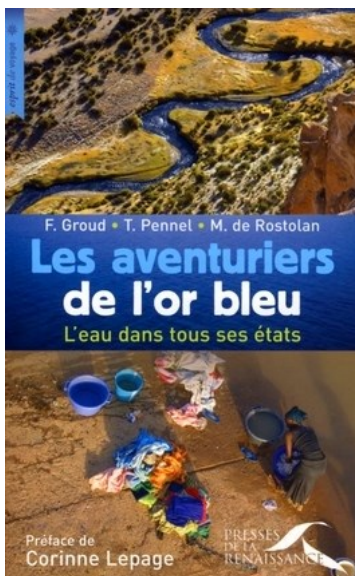
Je rappelle que le portage à domicile, pour les personnes ne pouvant pas nous rendre visite, est toujours effectif.

N'hésitez pas à en faire la demande, pour vous ou pour un proche. Tous nos services sont gratuits.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une Bonne Année 2018

**Contact et infos : Monique GUEROT-VALLETTE**  
**06 79 22 65 23**

4 illustrations représentatives de nos divers ouvrages disponibles sur les rayonnages de votre bibliothèque





# Comité des Fêtes

Comme chaque année St Sulpice le Dunois a vécu ses deux jours de fêtes traditionnels, les 14 et 15 août. Le 14 au soir, nous avons été nombreux à faire le plein d'humour avec « Potins et Ragots ».

Le 15, le vide grenier ainsi que le défilé des vieilles voitures ont pris place dans le bourg.

L'après-midi une dizaine de tracteurs tondeuses sont venus se défier.

Le repas du midi ainsi que celui du soir ont rencontré un franc succès.

En soirée Lucie Chartier nous a fait parcourir le monde avec ses reprises toutes plus entraînantes les unes que les autres.

Nous avons conclu cette saison avec une ambiance remarquable lors de notre dîner de cons où vous avez été nombreux à répondre présents.

Le 8 décembre, le comité des fêtes a tenu son assemblée générale.

Nous comptons 3 sortants et deux entrants.

Co-Présidentes : Château Maryse  
Dardaillon Aurélie  
Vice Président : Beauchet Gérard  
Secrétaire : Parinaud Charles  
Secrétaire Adjoint : Richou Angélique  
Trésorier : Dardaillon Bruno  
Trésorier Adjoint : Joyeux Robert

Membres actifs : Alain Manuel, Anne-Marie et Stéphane Billonnet, Catherine Débrosse, Claude Barcat, Danielle Bucher, Elise Dekorte, Emmanuel Dardaillon, Gilbert Gadaud, Guy Débrosse, Jean-Pierre Boyer, Katy Thierry, Maxime Desfougères, Nadine et Jean-Marc Lemoine, Rémy Beyer, Tanguy Richou.

**Aurélie DARDAILLON**

## Calendrier :

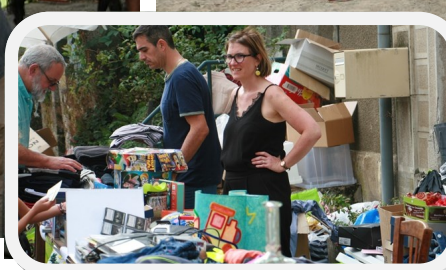
8 Juillet :  
Intervillages

14 et 15 Août :  
Fête patronale

20 Octobre :  
Dîner de cons



Fête patronale  
2017



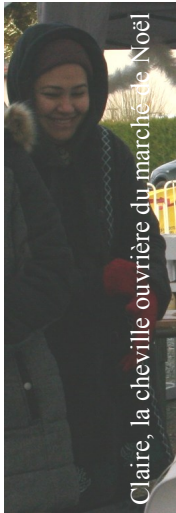




Le "diner de cons" en date du 21 octobre 2017 25



# Le Club de l'Amitié



Claire, la cheville ouvrière du marché de Noël

Le marché de Noël organisé par le Club de l'Amitié s'est tenu le samedi 9 décembre 2017.

À cette occasion, 14 exposants se sont réunis dans la cour de la cantine, proposant aux visiteurs une large palette d'idées cadeaux et de décorations « faits main ».

Dans la convivialité, des repas ont été servis pour le déjeuner ainsi que des crêpes et des boissons tout au long de cette journée.

Le stand de maquillage a gâté les enfants dès le matin et un stand photo avec le Père Noël a ravi petits et grands tout l'après-midi.

## Solidairement, un stand Téléthon a permis de récolter la belle somme de 1 000€ entièrement reversés à l'AFM Téléthon.

Tout cela grâce à la vente de boudins, de pâtés, de pâtisseries et de nombreuses choses à manger mais surtout grâce à la réunion de nombreuses bonnes volontés.

Toutes les mains, les prêts de matériel et toutes les énergies bénévoles ont réellement démontré la valeur humaine de notre commune.

Le Club de l'Amitié remercie sincèrement chacun et chacune, les exposants et la commune qui ont rendu ce marché de Noël extérieur possible.

Pour clôturer l'année dans cet esprit de Partage, les aînés se sont retrouvés le lendemain pour leur traditionnel repas de Noël.

Le Club de l'Amitié vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

Venez nombreux et rejoignez-nous.

*La Présidente, Jacqueline Joyeux*





# DYNAMY CLUB

Le **Dynamy Club** a repris ses activités en septembre : gymnastique le mardi (cours complet) et zumba le jeudi (il reste des places !).

Pendant les travaux de la salle polyvalente, les séances ont lieu à La Celle Dunoise. Nous remercions la Commune de la Celle Dunoise pour son accueil ainsi que l'ACE pour le prêt des tapis !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2018 et rendez-vous dimanche 27 mai pour notre randonnée pédestre !

Bien cordialement.

**Nathalie AUGENDRE**



## ATELIER TERRE DUNOISE

Depuis le 11 juillet 2014, mon atelier est installé au **12 rue Principale à St-Sulpice le Dunois**, en rez-de-chaussée d'une ancienne boulangerie.

L'atelier est ouvert les samedis, dimanches et jours fériés.

Mon site web : [atelier-terre-dunoise.fr](http://atelier-terre-dunoise.fr) sur lequel vous trouverez tous les renseignements pratiques concernant l'activité de l'atelier (dernières pièces et collections, stages, cours, etc...)

**Catherine EVRARD**





# ACCA

Oui, encore une année qui se termine, ce n'est pas nouveau, cela se répète régulièrement. Il y a quand même des changements, heureusement sinon la vie serait bien monotone. Ces derniers jours de l'année ne semblent pas vouloir bénéficier d'un bien beau temps, le soleil se fait plus que rare, l'humidité a pris sa place, il a pas mal plu ces derniers temps, la nature appelait l'eau, elle a été entendue, maintenant ce serait plutôt le trop... on n'est jamais complètement satisfaits. Du côté de l'ACCA j'aurais eu tendance à dire qu'on est dans une période de calme, noyée dans la ouate du brouillard qui nous entoure... mais chut ! Ne réveillons rien, on apprécie cette douce torpeur, pas ou très peu de bruit, pas de cris, sans doute pas trop de mécontents, tant mieux ! Je n'ai pas eu beaucoup de nouvelles des chasseurs de sangliers, ni directement, ni indirectement par les gens qui auraient eu à se plaindre, juste un petit bruit par ci par là, ce n'est pas méchant, on a vu bien pire. Pour en arriver là, les sangliers sont peut-être les premiers responsables, ils semblent avoir choisi d'autres terrains de jeu, les parties se déroulent sans doute chez nos voisins, on ne va pas s'en plaindre. Notre politique des bracelets n'est certainement pas idéale, mais elle a sans doute amené de la tranquillité et si elle a amené de la sagesse chez les chasseurs tout le monde sera satisfait, on pourra peut-être essayer de rebâtir quelque chose qui satisfasse tout le monde. Il n'y a je crois, rien de sensationnel à raconter par ailleurs. On a vu beaucoup de perdreaux, de loin, ils sont sans doute trop sauvages, très difficiles à tirer, il en reste beaucoup, pourvu qu'ils puissent passer l'hiver sans trop de dommages et qu'ils arrivent à se reproduire nous en serions ravis. Je ne vais pas dire la même chose pour les lapins, les jardiniers sont contents, ils n'ont pas d'invités dans leurs choux et leurs salades. La race a presque complètement disparu, c'est bien triste, pas le moindre Jeannot pour venir narguer nos chiens, on dirait qu'il y a moins de vie. Il y a eu quand même de belles pétarades, ce sont les faisans qui en ont fait les frais, et encore, eux aussi volent trop bien et savent se cacher... bientôt la fermeture, on va leur souhaiter à eux aussi un bon hiver, des coqs en pleine forme et des poules complaisantes, ça fait rêver n'est-ce pas ! N'ayez pas de pensées lubriques, je ne parle que de volailles, faisans et perdreaux. De leur côté les lièvres se sont montrés assez discrets, on pensait qu'il y en avait beaucoup, on en a vu assez peu semble-t-il, les pigeons sont passés mais on se demande toujours pourquoi ils passent si haut et sans s'arrêter... en résumé on a sans doute passé de très bons moments à courir la campagne, on quand même vu du gibier, on ne s'est pas trop fatigués à porter les carniers, il a souvent fait un temps agréable... de quoi se plaint le peuple ! Il y bien encore les chevreuils, la race n'est pas perdue, loin de là, mais eux aussi ont pris « l'air du bureau », au moindre bruit, au moindre claquement de portière ils s'éloignent discrètement de la traque et il ne reste plus qu'à courir... après les chiens. Voilà, avec rien à dire, la page est remplie, c'est bien mais c'est peut-être du gaspillage de papier, je vais simplement ajouter une petite proposition : à l'assemblée générale il nous a été reproché que certains n'étaient pas prévenus il va leur suffire de nous donner, en prenant leur carte, une

enveloppe, affranchie à leur adresse, je me chargerai moi-même de leur envoyer une convocation. Maintenant, place aux fêtes de fin d'années, qu'elles soient agréables pour tous, pour ma part je souhaite à tout le monde une bonne et heure année et bien sûr une excellente santé.

**Le Président, Jacques VALLADON**

\*\*\*\*\*

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Fédération des chasseurs de la Creuse a le plaisir d'offrir le permis de chasser à toutes les personnes résidant en Creuse et souhaitant découvrir notre loisir.

L'offre gratuite comprend :

- Inscription à l'examen du permis de chasser,
- La formation théorique et pratique pour réussir l'examen du permis de chasser,
- La validation annuelle du permis de chasser,
- L'assurance responsabilité civile du nouveau chasseur et de ses chiens,
- L'accès à un ou plusieurs territoires de chasse,
- L'accueil et l'accompagnement pour les premiers pas en action de chasse,
- L'abonnement à la revue « Chasseur en Nouvelle Aquitaine »,
- L'aide et le conseil pour l'équipement matériel du nouveau chasseur.

Les seules conditions requises :

- Avoir au minimum 15 ans pour s'inscrire
- Habiter en Creuse
- Réussir l'examen du permis de chasser

*Un chèque de caution de 50€ à l'ordre de la FDC23 doit accompagner votre dossier d'inscription. Il vous sera restitué après la réussite de l'examen. C'est une précaution motivée afin de limiter l'absentéisme lors des séances de formation et d'examens.*

*Une fois l'obtention du permis de chasser, la Fédération vous remettra le guide du nouveau chasseur, véritable recueil de bons plans pour réussir sa première saison de chasse. Dans ce guide, le nouveau chasseur trouvera la liste des territoires acceptant d'accueillir gratuitement les nouvelles recrues et les partenaires proposant des offres promotionnelles pour votre équipement.*

OFFERT  
0€  
PERMIS DE CHASSER  
CONTACTEZ VITE LA FÉDÉRATION  
www.fdc23.fr  
05.55.52.17.31





# Des aides pour améliorer votre logement...

Pour la période 2016-2019, le Conseil départemental devient maître d'ouvrage des PIG Habitat en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et les EPCI engagés dans la démarche.

Des aides financières peuvent être attribuées aux propriétaires occupants (sous condition de ressources) ou bailleurs qui conventionnent leur logement, pour des travaux liés à l'amélioration de l'habitat privé.

Elles concernent les domaines d'intervention suivants :

- travaux lourds pour rénover un logement indigne et/ou très dégradé - travaux d'amélioration énergétique (fenêtres, chauffage, isolation...)
- travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (remplacement baignoire par une douche, accessibilité extérieure...).

La Cellule Habitat du Conseil Départemental de la Creuse est composée d'animateurs, de conseillers en économie sociale et familiale, de techniciens du bâtiment et d'assistantes administratives. L'équipe vous accompagne dans vos démarches : évaluation de votre projet, recherche de financements, montage de votre dossier...

Des référents administratifs sont affectés par secteur : ils se déplacent sur demande au domicile des particuliers. Egalement, des permanences sont organisées sur rendez-vous le deuxième mercredi du mois à Grand Bourg, le troisième mercredi à La Souterraine et le dernier mercredi à Dun le Palestel. D'autres permanences sont mutualisées avec l'Espace Info Energie et la chargée de mission Architecture et Paysage de la Communauté de communes.

Programme d'Intérêt Général du Conseil départemental de la Creuse

la CREUSE le Département

## AIDE(S) à l'HABITAT

« Creuse Habitat » vous aide à adapter et à rénover votre logement

- Améliorer votre confort
- Améliorer votre autonomie
- Améliorer votre performance énergétique
- Améliorer vos conditions de vie

la CREUSE HABITAT

Avant d'engager vos travaux, n'hésitez pas à contacter la Cellule Habitat du Département de la Creuse :

05 87 80 90 30 –  
habitat@creuse.fr

Infos  
pêle-mêle

évolis 23  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE  
www.evolis23.fr

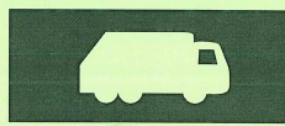
En route vers un territoire zéro déchet zéro gaspillage

## RÉUNION PUBLIQUE TARIFICATION INCITATIVE

VENEZ POSER VOS QUESTIONS !

Pour tout savoir sur la Tarification Incitative, rendez-vous le :

le jeudi 25 janvier  
à La Celle Dunoise  
à 19h  
à la salle polyvalente - Mairie



Ligne Info Déchets  
05 55 89 86 06  
WWW.EVOLIS23.FR

évolis 23  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE



ZÉRO GASPILLAGE

## Etat Civil

### Décès

- Jean PASQUIGNON, Chabannes, le 8 septembre
- Hélène BOUET, Nouzeirat, le 10 novembre

### Inhumations

- - Marthe PENET (Dun le Palestel), le 28 octobre
- - Lucienne ARCIN DAUBORD (Guéret), le 26 septembre

### Mariages

- Sharon COUPLAND et Fabrice GARRIGUES, le 22 juillet
- Carine TRIBOUILLOIS et Régis GAILLARD, le 26 août



**Le nouveau programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne permet le financement des réhabilitations des dispositifs d'assainissement non collectif, sous certaines conditions. Vous souhaitez justement mettre votre installation en conformité...**

200  
dossiers

60%  
de subventions

5 100€  
de subventions

## Assainissement Non Collectif : demandez votre aide financière\* !

### Une aide : pourquoi ?

Il s'agit d'une subvention de **60% des coûts de travaux et d'études, plafonnés à 8500€ TTC**, subvention accessible selon des critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'eau (montant d'aide maximale de 5 100€).

À cette aide, il est possible de cumuler dans certains cas un Eco-prêt. Rapprochez-vous de votre établissement bancaire pour en savoir plus.

### Une aide : pour qui ?

Pour en bénéficier, il faut:

- avoir fait l'achat de son habitation avant 2011,
- que cette habitation soit équipée d'un assainissement existant, réalisé avant octobre 2009. Cette aide ne s'adresse pas aux propriétaires de maison sans dispositif d'assainissement non collectif,
- que votre habitation soit située en zone

d'assainissement non collectif. Le service peut vous renseigner sur ce point, grâce aux informations indiquées sur votre bulletin (ci-dessous).

• avoir eu un contrôle du SPANC qui a permis de constater une installation non conforme avec un impact sur la santé des personnes et/ou l'environnement.

### Une aide : comment ?

Complétez le bulletin ci-dessous et retournez-le à Evolis 23 dans les meilleurs délais. Le SPANC fait le relais entre vous, et l'Agence de l'Eau : il vérifie au préalable si vous entrez bien dans les critères d'éligibilité, puis vous accompagne pour le montage de votre demande de subvention. Une manière de vous faciliter la tâche ! Si vous êtes intéressé, il vous suffit de contacter l'équipe du SPANC au 05 55 89 86 00, puis taper 3.

\* Subvention soumise à conditions.



## Les aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Bulletin à compléter et à retourner à Evolis 23 - Service Assainissement - Les Grandes Fougères 23300 NOTH

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE PRINCIPALE \_\_\_\_\_

ADRESSE DE L'HABITATION CONCERNÉE (SI DIFFÉRENTE) \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

Je déclare être volontaire pour bénéficier de l'aide financière mentionnée ci-dessus, et déclare avoir pris connaissance des conditions d'éligibilité fixées par l'Agence de l'Eau. J'ai bien pris connaissance que la présente demande ne vaut pas accord de financement, et que je dois rester dans l'attente d'une réponse d'Evolis 23 et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne afin de connaître la décision prise sur l'accord ou non de l'attribution de la subvention. Je prends enfin connaissance que dans le cas où mon dossier serait retenu, Evolis 23 m'adressera une facture de 200€ en fin d'opération afin de financer sa mission d'entretien (en plus des factures liées aux redevances de contrôles de conception du projet et de bonne exécution des travaux).



## Urgence médicale grave :

# 15

+++++  
**GARDES**

En dehors

- des heures d'ouverture habituelles
- des cas d'urgence grave

+++++

si vous souhaitez joindre un médecin :

depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012, partout en Creuse

**Médecin de garde**

**05.55.41.82.02**

Votre appel sera dirigé  
vers le médecin de garde



si vous souhaitez  
joindre une pharmacie

**Pharmacies de garde**  
pour connaître la pharmacie de garde  
appelez le **3237**



+  
+  
+  
+  
+

- BARAILLE - Saint Sébastien : 05.55.63.50.59
- BONGRAND - Dun le Palestel : 05.55.89.04.22
- BONNIN - Bussière Dunoise : 05.55.81.62.17
- LASFARGEAS - Dun le Palestel : 05.55.89.14.22
- SERS - Dun le Palestel : 05.55.89.15.55
- VERGUET - St Sulp. le Guérétois : 05.55.52.73.04
- VERNET - Saint Vaury : 05.55.80.27.33

Mots croisés de  
Claude Barcat

Résultats mots croisés  
Magazine n° : 56

QUEUEDERAT  
UNS-VAQUER  
ES-TALUS-E  
N-SENTI-OB  
OCTAGONALE  
USE-INO-EU  
IUL-L-XI-R  
L-V-EPIS-D  
LOIS-LA-DE  
ECOUVILLON

## Pour vous amuser

### Horizontal

- 1 - Tagète
- 2 - Patronne de l'Alsace - Equipa
- 3 - Dénué d'esprit - Gavé
- 4 - Plante à bulbe - Difficultés inversées
- 5 - Général Portugais - Iso
- 6 - Voie principale - Altération musicale
- 7 - Toutes Taxe Comprises - Monnaie du Japon  
- Préposition
- 8 - Fleuve de Sibérie
- 9 - Lutécium inversé - Prénom féminin
- 10 - Pour la lutte contre l'incendie

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										



**V  
e  
r  
t  
i  
c  
a  
l**

- A - Arbuste à fleurs
- B - Qui exhale une odeur
- C - Manifestation non violente - Centre sportif basé à Strasbourg
- D - Article étranger - Manche au tennis - rivière de Chine
- E - Dernière levée à la belote - Sécurité sociale
- F - Fourreaux de Métal
- G - Alcaloïde de l'opium
- H - Filet de pêche - Terre ceinte
- I - Exagération pompeuse - Piégé
- J - Article contracté - Commune de Nouvelle aquitaine





# La Mairie à votre service



Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois  
Mairie - 1 place du souvenir  
23800 Saint-Sulpice-le-Dunois



Secrétariat: 05 55 89 08 17  
Maire : 05 55 89 25 47

Communication électronique : courriel  
mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr

## Horaires d'ouverture au Public du secrétariat

Lundi	8h.30 à 12 h.00	13h.30 à 17h.00
Mardi	8h.30 à 12 h 00	13h.30 à 17h.00
Mercredi	8h.30 à 12 h 00	13h.30 à 17h.00
Jeudi	8h.30 à 12 h.00	13h.30 à 17h.00
Vendredi	8h.30 à 12 h.00	13h.30 à 17h.00
Samedi	8h.30 à 12 h.00	

## Bibliothèque

Mercredi de 14<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>00

Samedi de 10<sup>h</sup>00 à 11<sup>h</sup>30

Tél : 05 55 89 25 48

Possibilité de livrer à domicile les  
personnes ne pouvant se déplacer

## Petit rappel

### Dématérialisation des papiers administratifs

Les demandes de cartes grises et permis de conduire se font désormais sur internet via le site :  
<https://www.ants.gouv.fr>

Les achats de timbres fiscaux devront également être réalisés sur le site du Ministère des finances :  
<https://timbres.impots.gouv.fr>

## VARIATION DE L'INDICE DES FERMAGES

applicable pour les  
échéances annuelles du  
1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2018 :  
- 3,02 %

## Magazine semestriel d'informations municipales :

Dépôt légal : 1989 sous le n° 046

Directeur de publication : Gérard Delafont, Maire

Rédaction : Gérard Delafont, Marie-Claude Guignat,  
Robert Dumoulin, Bruno Dardaillon,  
Magali Grenier, Nathalie Arousseau

Photographies : Gérard Delafont, Marie-Claude Guignat,  
Claude Barcat, Michel Minaret

Mise en page : Magali Grenier, Nathalie Arousseau

Distribution : les conseillers municipaux

Imprimé par : Espace copie plan - Rue du Docteur Brésard  
23000 Guéret

## A votre service : Les Agents communaux

### Services administratifs

Adjoint administratif Principal 1ère classe : Magali Grenier

Adjoint administratif : Nathalie Arousseau

### Services techniques

Adjoint technique polyvalent Principal 2ème classe : Franck Joyeux

Adjoint technique : Roland Betoux

Adjoint technique polyvalent / assistance périscolaire /  
entretien ménager : Marie-Christine Leseau

CAE : Gilbert Gadaud

### Services scolaires

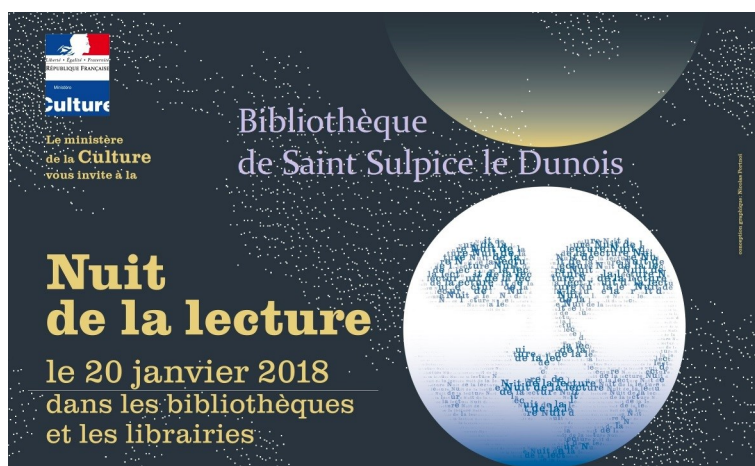
A.T.S.E.M. Principal 1ère classe : Monique Guérot-Valette

Cantinières :

Marie-Claire Arcin (St Sulpice, plus garderie du midi)

Patricia Thomas (La Celle Dunoise)

Garderie du midi à La Celle Dunoise : Nathalie Jouilleton



## 17h-18h dédicaces

par l'auteur et illustrateur Nicolas Gouny

## 19h-20h écoute de contes

en pyjama avec les doudous à partir de 4 ans

## 21h-22h "cadavre exquis"

jeu d'écriture surréaliste

Bibliothèque de Saint Sulpice le Dunois

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale

En collaboration avec la librairie Les Mille Feuilles Dunoises

